



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Question écrite n° 119841

Texte de la question

M. Léonce Deprez soulignant l'intérêt et l'importance de la création de l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (19 octobre 2006) demande à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité les perspectives concrètes de l'action de cette agence dont le Premier ministre avait alors précisé les quatre objectifs : soutenir les actions en faveur des quartiers sensibles et pour l'intégration des immigrés, lutter contre les discriminations, combattre l'illettrisme et mettre en oeuvre le service civil volontaire.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119841

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2293